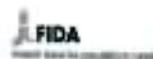




PRESIDENCE DE TRANSITION  
PRIMATURE  
MINISTRE DE LA PRODUCTION ET DE LA TRANSFORMATION AGRICOLE  
SECRETARIAT D'ETAT  
SECRETARIAT GENERAL



UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROJET DE  
RENFORCEMENT DE LA PRODUCTIVITE DES EXPLOITATIONS  
AGROPASTORALES FAMILIALES ET RESILIENCE (RePER)



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT

N° 69 /MPTA/SE/SG/RePER/2023

Recrutement d'un consultant pour des études de faisabilité technique et socio-économique des sites d'aménagements hydro-agricoles dans la zone d'intervention du Projet

Le Gouvernement de la République du Tchad a reçu un financement du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) en vue de financer le coût de la mise en œuvre du Projet de Renforcement de la Productivité des Exploitations agropastorales familiales et Résilience (RePER). Il se propose d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer le contrat des Cabinets/Bureaux chargés des études de faisabilités techniques et socio-économiques des sites d'aménagements hydro-agricoles dans la zone d'intervention du projet.

Dans la perspective de constituer une short-liste des Cabinets/Bureaux à consulter ultérieurement pour la réalisation des services décrits ci-dessous, le Secrétariat Général du Ministère de la Production et de la Transformation Agricole invite par le présent avis, les Cabinets/Bureaux d'Etudes remplissant les conditions requises, à présenter une manifestation d'intérêt.

Il s'agit de :

- Etudes de faisabilités techniques (Avant-projet Sommaire, Avant-projet détaillé et DAO), organisationnelle et environnementale de 20 sites pour la réalisation des seuils d'épandages des crues et autres ouvrages hydro agricoles afin de permettre aux couches des populations les plus vulnérables d'entreprendre des activités de contre saison ;
- Etudes de faisabilités techniques d'aménagement maraicher sur les sites des villages des Provinces du Guéra, Salamat, Batha et Chari-Baguirmi, en vue de mettre en place des systèmes d'irrigation innovants (irrigation californienne ou par aspersion) ;
- Etudes de faisabilité technique (Avant-projet Sommaire, Avant-projet détaillé et DAO) de cinq (5) mini barrages dans les départements du Guéra, Abtouyou et Dababa et quatre (4) mares dans les départements du Guéra, Province du Guéra, Aboudeïa (Salamat) et Dourbali, (Chari Baguirmi) ;
- Etudes de faisabilités techniques (Avant-projet Sommaire, Avant-projet détaillé et DAO) de 198,51 linéaires des pistes rurales dans les départements de Dourbali, Baguirmi et Aboudeïa.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations prouvées qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expériences, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution des marchés analogues, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels).

Les quatre (4) études sont indépendantes. Une même Entité ne pourra pas être présélectionnée pour plus de deux études. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste des candidats (au moins trois (03) et au plus six (06)) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode « de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût) ».



La sélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères	Note pondérée pour le critère
1. Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations	[25]
2. Nombre d'années d'expériences	[20]
3. Qualifications du candidat dans le domaine des prestations similaires	[40]
5. Qualifications générales/qualité de personnels professionnels	[15]
Total	100 points

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestations d'intérêts dûment signée par le candidat,

Les documents doivent être déposés sous plis fermé à l'Antenne des Projets FIDA, Tél : +235 66297025 à N'Djaména, au plus tard le **Mercredi 14 Juin 2023 à 12 heures** et porter expressément la mention « **Avis à manifestation d'intérêt** » :

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la Coordination du RePER à Mongo, BP. 35, Tel : (235) 66273549 / (235) 99273549, Email : [a.mahamoud@fidatchad.org](mailto:a.mahamoud@fidatchad.org), aux heures d'ouverture des bureaux.

N'Djaména, le **23 MAI 2023**

Le Secrétaire Général du Ministère de la Production  
et de la Transformation Agricole

